



Management des partenariats public-privé (PPP)

CLIENTÈLE CIBLE :

- Donneurs(euses) d'ordres publics
- Services des marchés publics
- Membres des unités PPP
- Contrôleurs(euses)

DURÉE : 2 semaines

FRAIS D'INSCRIPTION : 4900 €

Le Partenariat Public-Privé (PPP) constitue un mode d'approvisionnement par lequel l'autorité publique fait appel à des prestataires privés pour concevoir, construire, exploiter, maintenir et entretenir, ainsi que financer des infrastructures publiques relatives à différents domaines d'activités (transports, santé, services municipaux, etc.). Le présent séminaire permet de comprendre et de mettre en perspective les différents modèles d'affaires des projets réalisés en PPP et d'en maîtriser l'exécution dans le cadre des réalités contextuelles des pays en développement ou émergents.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** le cycle de vie et les processus managériaux des projets en PPP.
- ✓ **Maîtriser** les outils permettant d'analyser et de comparer les différentes solutions d'approvisionnement que ce soit en PPP ou modes usuels.
- ✓ **Familiariser** les participants à la mise en œuvre de passation de marchés PPP et l'environnement contractuel encadrant les ententes de PPP.

THÈMES ET CONTENUS

- **Fondement des PPP :** Origines et objectifs des PPP. Cadre réglementaire. Expertises requises et défis gouvernementaux. Cycle de vie des projets du domaine public. Mode PPP vs modes usuels. Élaboration d'un dossier d'affaires. Structure de financement des projets en mode PPP.
- **Rôles et responsabilités des acteurs :** Consortium, firme d'ingénierie, entreprise de construction, opérateurs de services, banques, gouvernements, entités publiques, usagers.
- **Types de risques dans les PPP :** Risques de planification, risques de conception et de construction, risques d'exploitation et de maintien - entretien, risques financiers, risques de marchés, risques de site et environnementaux. Répartition des risques entre partenaires et analyse de la valeur ajoutée.
- **Cadre contractuel des projets en PPP :** Passation d'un marché en PPP : appel de qualification et appels de propositions. Types d'ententes contractuelles de Partenariat Public-Privé : le contrat de financement, les contrats de conception et de construction, les contrats d'opérateurs ou d'exploitation, la gestion des parties prenantes et des usagers.
- **Réalités, limites et expériences récentes :** Les expériences africaines, françaises, britanniques et québécoises. L'évaluation de projets récents réalisés en mode de Partenariat Public-Privé : leçons pour l'avenir.

